

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS .</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 22 Janvier 1884

## ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 31 décembre dernier, M. Hugo Sassen, Consul de Venezuela et de Colombie à Bruxelles, et M. Léon Hye, Consul de Venezuela à Gand, ont été nommés Officiers de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Prince, par Ordonnance du 11 de ce mois, a nommé M. le Comte Bertora Commissaire Général de la Principauté à l'Exposition Internationale de Nice.

Par Ordonnance Souveraine du 14 janvier, M. Marie-Henri-Louis Durand-Auzias, Secrétaire Général du Gouvernement, a été nommé Gouverneur Général par intérim.

Le Prince, par Ordonnance du 15 du même mois, a nommé M. Edouard-Félix Paul, Capitaine Commandant du corps des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime, en remplacement de M. le Capitaine Victor-Stanislas Mussly, démissionnaire.

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté à l'occasion du renouvellement de l'année.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle Son Excellence le Général Don Miguel Iglesias, notifie à Son Altesse Sérénissime son avènement au pouvoir, en qualité de Président de la République du Pérou.

### OBSEQUES DE M. LE BARON DE SAINTE-SUZANNE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, M. le baron Charles-Victor-Emile de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté et Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles, qui était né à Paris le 4 novembre 1824, est mort subitement à Monaco, le 14 de ce mois.

En enregistrant ce douloureux événement, qui a causé ici la plus grande émotion, le *Figaro* du 15 disait de M. le baron de Sainte-Suzanne :

Homme du monde, d'une grande affabilité de caractère et d'une distinction parfaite, il s'était acquis de vives et nombreuses sympathies aussi bien parmi ses administrés que parmi les membres de la colonie étrangère qui passent leur hiver à Nice, à Monaco et à Menton.

Ajoutons qu'il se distinguait par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, Ecrivain élégant et correct, érudit et connaisseur plein de goût autant que de savoir, il jouissait d'une grande notoriété dans le monde des arts et de la curiosité. Le *Journal de Monaco* a publié une partie de ses *Notes d'un Curieux*, dont les éditions ont obtenu depuis un légitime succès à l'Exposition universelle de 1878, où elles ont figuré au pavillon de Monaco.

La mort a surpris M. le baron de Sainte-Suzanne comme il mettait la dernière main à un ouvrage sur l'*Orféverie française*, en cours d'impression, et qui, nous l'espérons, paraîtra prochainement malgré la mort de l'auteur. Bien que posthume, cette étude savante, résultat de recherches des plus longues et des plus ardues, terminera dignement la série des *Notes d'un Curieux*, qui ont été précédées d'ouvrages non moins remarquables, ainsi qu'on le verra plus loin, dans un article que consacre à Son Excellence un de nos confrères.

La loyauté de son caractère et la délicatesse de ses sentiments avaient assuré à M. le baron de Sainte-Suzanne, partout où il a passé, de nombreuses et solides amitiés qui l'ont suivi jusqu'au tombeau.

La rectitude de son jugement, l'élevation de ses idées et le charme de ses relations ne contribuaient pas moins que la fidélité de son dévouement à faire apprécier par le Prince les services qu'il rendait au Souverain et à l'Etat. Pensant à tous et s'oubliant lui-même, bienfaisant par nature, accessible aux plus humbles, il secourait discrètement bien des infortunes. Aussi, la population toute entière a-t-elle témoigné son affectueuse gratitude et sa douleur à la nouvelle inopinée de la mort du Gouverneur Général.

Ses obsèques ont été célébrées aux frais de l'Etat, avec l'éclat et la pompe que comportait sa haute situation, au milieu de l'empressement et du recueillement universels. Cette manifestation touchante du sentiment public a vivement frappé les étrangers qui en ont été témoins et en ont pu constater le caractère à la fois digne et vraiment populaire.

M. le baron de Sainte-Suzanne faisait partie d'un grand nombre de Sociétés savantes et avait reçu beaucoup d'honneurs académiques et autres. Il était Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, Officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, Grand-Croix de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire le Grand, Grand-Croix de l'Ordre de Frédéric de Wurtemberg, Grand-Croix de l'Ordre d'Isabelle la

Catholique d'Espagne, Grand-Croix de l'Ordre de l'Etoile de Roumanie, Grand Cordon de l'Ordre du Medjidié de Turquie, Grand Cordon du Nichan Iftikhar de Tunis, Grand-Officier de l'Ordre de Léopold de Belgique, Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, Grand-Officier de l'Ordre du Libérateur de Venezuela et Commandeur de 1<sup>re</sup> classe avec plaque de l'Ordre de l'Etoile Polaire de Suède.

La veille de la cérémonie funèbre, le cercueil qui contenait la dépouille mortelle de M. le baron de Sainte-Suzanne avait été déposé dans une pièce de l'Hôtel du Gouvernement, transformée en chapelle ardente.

Jeudi 17 janvier, à 9 heures et demie du matin, les invités et les corporations qui tenaient à rendre au regretté Gouverneur Général les derniers honneurs se réunirent au domicile mortuaire.

A dix heures, M<sup>gr</sup> l'Evêque procède lui-même à la levée du corps, et le cortège se met en marche dans l'ordre suivant :

Un détachement de carabiniers, sous les ordres du Capitaine Commandant ; l'orphelinat ; les écoles communales de filles et le pensionnat des Dames de Saint-Maur ; les écoles communales de garçons ; le collège Saint-Charles ; le collège de la Visitation ; deux députations des Chevaliers-Sauveteurs des Alpes-Maritimes et de la Société Nationale de Secours Mutuels de Nice ; une députation de jeunes gens monégasques ; les Sociétés Chorale et Philharmonique ; les tambours et clairons de la Compagnie des Gardes ; les enfants de chœur ; M<sup>gr</sup> l'Evêque, entouré de tout le clergé de la Principauté ; le char funèbre, traîné à quatre chevaux richement caparaçonnés. Les cordons du poêle sont tenus par M. de Latire, Président du Tribunal Supérieur ; M. le Colonel de Sainte-Croix, Commandant Supérieur des Gardes et des Carabiniers ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, et M. de Clausade, Conseiller d'Etat. Sur le cercueil, entièrement recouvert de couronnes et de fleurs, sont déposés les insignes du Gouverneur Général.

Immédiatement après le char, qu'escorte la compagnie des Gardes d'honneur avec son drapeau, viennent trois maîtres des cérémonies portant les décorations du défunt, plusieurs jeunes gens portant des couronnes en fleurs naturelles ; MM. Raymond et Olivier de Boyer de Sainte-Suzanne, fils du Gouverneur Général et M. Jolivot, son secrétaire particulier, conduisant le deuil ; M. le Colonel de Castro, aide-de-camp du Prince, représente Son

Altesse Sérénissime ; M. Durand-Auzias, Gouverneur Général par intérim et les officiers de la Maison du Prince ; le Corps consulaire, les membres du Tribunal Supérieur et du barreau en robes ; les fonctionnaires de la Principauté en uniforme ; les officiers des Gardes, des Carabiniers et des Pompiers ; les invités, au nombre desquels on remarque plusieurs anciens collègues de M. le baron de Sainte-Suzanne qui avaient tenu à lui donner cette suprême marque de sympathie ; M. le commandant Allaire, chef d'état-major représentant M. le général Thiéry, commandant la division militaire à Nice ; M. Bonnefoy-Silhour, secrétaire général des Alpes-Maritimes, représentant M. le Préfet, indisposé ; M. le colonel Bourdon, commandant le 141<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Nice ; M. de la Briffe, sous-intendant militaire à Nice ; M. Usquin, directeur des postes et télégraphes des Alpes-Maritimes ; M. Bertulus, juge d'instruction, M. Olivier, substitut de M. le Procureur de la République à Nice, etc., etc.

Pendant cette triste cérémonie, le canon tonne, mêlant sa voix lugubre aux symphonies exécutées par la société Philharmonique.

L'église de la Visitation est entièrement tendue de draperies noires et blanches frangées d'argent ; un vaste porche, recouvert également de tentures noires, précède la façade de l'église. La nef, au centre de laquelle s'élève le catafalque, est occupée par la Compagnie des Gardes, formant la haie ; la famille se tient à droite, ainsi que les invités ; à gauche, M. le colonel de Castro, aide-de-camp du Prince, M. le Gouverneur général par intérim, MM. les Consuls, les fonctionnaires, les Sociétés. Après la messe pendant laquelle l'orchestre, conduit par M. Roméo Accursi, exécute plusieurs morceaux funèbres, la Société chorale chante une composition écrite spécialement pour cette douloureuse circonstance par son directeur M. F. Bellini. Mgr l'Evêque donne l'absoute, et le cortège se reforme pour se rendre au cimetière.

A la chapelle funéraire où le corps est provisoirement déposé, M. Durand-Auzias, Gouverneur Général par intérim, prononce le discours suivant :

Les fonctions publiques nous réservent parfois de bien tristes devoirs. Le plus douloureux à remplir est pour moi cet adieu suprême que je viens adresser à Son Exc. M. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté. L'émotion profonde produite par la nouvelle de sa mort soudaine, les regrets qui l'accompagnent dans la tombe, disent assez quel était l'homme que nous perdons. Dans l'administrateur éminent, il y avait un grand cœur dont la droiture et la loyauté commandaient à tous le respect et l'estime, et qui, par son extrême bienveillance, la délicatesse de ses sentiments, sa fidélité absolue au Prince, notre Auguste Souverain, savait inspirer à tous ses collaborateurs cette affection respectueuse qui rend faciles le travail et le dévouement.

Sa vie toute entière a été consacrée au bien public. Entré jeune encore dans l'Administration française, il en avait successivement parcouru tous les degrés, comme Secrétaire de Préfet, Conseiller de Préfecture, Secrétaire Général, Sous-Préfet et Préfet. Dans toutes ses résidences, à Mortagne, à Boulogne, à Amiens, à Cambrai et à Sceaux, il a donné des preuves de son mérite et laissé de vrais amis. Consacrant à l'étude les moments de loisir de son existence, pour tant bien remplie, il publiait plusieurs ouvrages sur le recrutement de l'armée, les actualités administratives, la vérité sur la centralisation, l'histoire des Intendants de Picardie, comme s'il avait voulu chercher dans le passé des exemples et des leçons pour le présent.

Nommé, en 1870, Préfet de l'Aube, dans ce département qu'il aimait à tant de titres, il dut bientôt céder aux événements politiques ; ce n'est pas sans un serment de cœur patriotique qu'il résilia ses fonctions au moment du plus grand péril, celui de l'invasion. Rentré dans la vie privée, il se livra tout entier à l'éducation de ses enfants, à ses travaux favoris. Esprit fin et chercheur, il fit paraître encore divers volumes sur la numismatique, les arts industriels, les *Notes d'un Curieux*, etc. Mais le Prince, qui se connaît en hommes, avait apprécié les qualités de

cet administrateur distingué et, en 1875, il lui confia les fonctions de Gouverneur Général de la Principauté. Ce que M. le Baron de Sainte-Suzanne a été, dans cette haute situation, ai-je besoin de le dire, messieurs ?

Dépositaire scrupuleux des volontés souveraines, chargé le premier de les faire exécuter, ne savez-vous pas quelle part il a prise aux brillantes transformations de ce pays ? N'y a-t-il pas consacré tout son temps, toute son intelligence et son énergie, sous la féconde initiative d'un Prince constamment préoccupé de la prospérité de Son peuple ?

Toujours à son poste, où la mort l'a surpris debout, il ne gardait pour lui qu'une prérogative : l'abnégation. Il se devait à ses administrés et, dans les mauvais jours, nous l'avons vu, prodiguant ses secours et ses consolations aux malades, braver cette mort, qui semblait alors ne pas vouloir le prendre, comme si elle préférât le frapper peu à peu, et, par ses atteintes répétées, l'amener à se recueillir devant Dieu. Une intelligence aussi élevée, un cœur aussi noble ne pouvaient rester insensibles aux vérités de la religion. Un ange, d'ailleurs, priait pour lui, dans un monastère de cette ville de Dijon, où il a laissé la plus chère partie de lui-même, et la miséricorde divine descendit sur cet homme de bien. C'est quelques jours après s'être agenouillé devant le ministre du Dieu clément qui délève sur la terre comme au ciel, qu'il a été appelé dans un monde meilleur.

Ses enfants trouveront certainement dans cette pensée une suprême consolation et se montreront toujours dignes d'un tel père.

Adieu, cher et regretté Gouverneur Général, que la terre vous soit légère !

Après ce discours, qui cause dans l'assistance une profonde sensation, M. le baron de Collongue Consul de France, prononce au nom du corps Consulaire les paroles émues que voici :

Il appartenait, messieurs, à une voix plus autorisée que la mienne, de vous dire ce que M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne a été comme Gouverneur Général de la Principauté. On vous a parlé, avec une émotion que nous partageons tous, de ces qualités éminentes, de ce culte du devoir poussé jusqu'à l'abnégation, qui distinguaient le fonctionnaire public. On a enfin retracé devant vous les phases diverses de cette carrière remarquablement remplie, que les événements avaient prématurément interrompue en France, et que la mort vient de briser à jamais. Que pourrais-je dire de plus que vous ne sachiez, messieurs ? Que pourrais-je ajouter à l'éloquence des manifestations de regret, si consolantes dans leur unanimité, qui se sont produites de toutes parts ? C'est, du reste, au fruit qu'on juge l'arbre, et ne m'est-il pas permis de rappeler aujourd'hui ce proverbe, dans ce pays où le baron de Boyer de Sainte-Suzanne laisse tant de marques durables de son passage aux affaires, dans ce pays où la reconnaissance publique ne séparera jamais son nom de celui du Prince Charles III ?

Les membres du Corps Consulaire ressentent bien vivement le très grand malheur qui frappe la Principauté ; et, malgré mon inhabitude de la parole, malgré mon insuffisance, c'eût été manquer à une véritable dette de cœur que de me soustraire à l'honneur de venir me faire ici leur interprète. Appelé comme eux, par mes fonctions, à de fréquents rapports avec le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, j'avais été pris tout de suite d'une singulière estime pour ce caractère si élevé, si droit, si franc, si absolument sûr, et, avant tout, si foncièrement bon. L'homme de gouvernement se doublait d'un homme excellent et d'un homme de bien dans la plus complète, dans la plus noble acception de ce mot qui comporte tant de choses : le cœur valait l'esprit, il était placé aussi haut !

L'estime des premiers jours était donc devenue, chez moi, de l'amitié, et tous ceux auxquels il a été donné de pénétrer dans l'intimité du baron de Boyer de Sainte-Suzanne, tous ceux qui ont eu cet honneur, pourraient vous dire avec moi comment on aimait cette belle nature incapable d'aimer et de se donner à moitié.

C'est à l'ami, que j'adresse, messieurs, mon dernier hommage, le suprême et reconnaissant hommage d'une affection que la mort condamne, hélas ! à n'être plus qu'un cher et douloureux souvenir !

Après M. le Consul de France, M. le colonel de Sainte-Croix adresse, d'une voix entrecoupée par les larmes, un dernier adieu au Gouverneur Général, à l'administrateur intègre et bon que nous perdons, et M. l'archiprêtre retrace, avec une émotion partagée par toute l'assistance, la foi chrétienne de M. le baron de Sainte-Suzanne qui doit être un sujet de consolation et un exemple pour ses enfants.

La foule s'écoule lentement, profondément impressionnée par cette touchante et imposante cérémonie, pendant qu'un peloton de carabiniers tire devant le cercueil trois salves de mousqueterie.

Parmi les nombreuses couronnes déposées dans la chapelle du Cimetière autour du cercueil de M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, nous en avons remarqué en violettes naturelles, celles de la Commission Communale, de la Société Philharmonique, de M. le C<sup>te</sup> et M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> Gastaldi, de M. le B<sup>te</sup> et de M<sup>me</sup> la baronne de Collongue, de M. et M<sup>me</sup> Durand-Auzias, etc.

Les couronnes d'immortelles étaient aussi en grande quantité. Celles portant des inscriptions étaient données par la Société Chorale de Monaco, les Chevaliers Sauveteurs des Alpes-Maritimes, la Société des Secours Mutuels de Nice, l'Imprimerie de Monaco, etc.

Pendant toute la journée de dimanche dernier, la chapelle du cimetière a été, de la part de notre population, l'objet d'un pieux et édifiant pèlerinage. La foule était si grande qu'on aurait pu se croire au jour de la Toussaint.

On lit dans le *Figaro* du 16 janvier :

La mort si subite et si inattendue du baron de Boyer de Sainte-Suzanne a causé une douloureuse émotion dans la Principauté. Gouverneur Général depuis 1874, sa carrière brillante justifiait pleinement le choix dont il avait été honoré par le Prince et promettait au pays de trouver en lui un administrateur sage et éclairé.

Le baron de Sainte-Suzanne appartenait à une famille de bonne noblesse champenoise. Il avait passé par tous les degrés de la hiérarchie. Il avait été successivement conseiller de préfecture à Alençon, secrétaire général à Amiens, sous-préfet à Mortagne, à Boulogne-sur-Mer, à Cambrai et à Sceaux. Il était préfet de l'Aube quand les événements de 1870 vinrent interrompre ses fonctions. Dès lors, il se consacra exclusivement à des travaux littéraires et publia plusieurs ouvrages qui se distinguent à la fois par la science et l'érudition du fond et par un style clair, élégant et précis.

On doit citer parmi ses œuvres le *Traité du recrutement militaire* ; la *Vérité sur la centralisation* ; l'*Art dramatique chez les Romains* ; les *Actualités administratives*, le *Code départemental* ; les *Intendants de Picardie* ; *Etudes sur les Arts industriels* ; *Recherches sur la sigillographie et la numismatique* ; le *Personnel administratif sous l'ancien régime* ; les *Notes d'un curieux*, et différentes publications sur l'administration, l'histoire, l'archéologie et les beaux-arts.

Le baron de Sainte-Suzanne avait près de lui, au moment de sa mort, une de ses filles, M<sup>lle</sup> Geneviève de Sainte-Suzanne, dans les bras de laquelle il a rendu le dernier soupir.

#### NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III, venant de Paris, est arrivé à Monaco jeudi soir 17 de ce mois.

Son Altesse Sérénissime a été reçue à la gare par M. Durand-Auzias, remplissant les fonctions de Gouverneur Général par intérim, par M. le Comte Gastaldi, Maire de la ville, et par M. le Lieutenant-Colonel de Castro, Aide de Camp.

Un détachement de carabiniers faisait le service d'honneur.

Une foule nombreuse et sympathique se pressait sur les quais et aux abords de la gare. Des voitures de la Cour attendaient le Prince qui s'est immédiatement rendu au Palais avec les autorités et les personnes de sa suite. Son Altesse Sérénissime y a été reçue par M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Hermopolis, Grand Aumônier, par M. le Lieutenant-Colonel baron d'Orémieux, Aide de Camp, par M. le Capitaine Gastaldi, officier d'ordonnance et par M. le Commandant du Palais. Après s'être entretenu dans la galerie des Glaces avec les personnes qui l'accompagnaient, le Prince s'est retiré dans ses appartements particuliers.

Le lendemain, à 8 heures du matin, une salve de 21 coups de canon annonçait l'heureux retour de Son Altesse Sérénissime parmi nous.

Une manifestation populaire et spontanée se préparait à l'occasion de l'arrivée du Prince; mais Son Altesse Sérénissime, douloureusement impressionnée par la mort regrettable de M. le baron de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général, a exprimé le désir que cette démonstration n'eût pas lieu.

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté le Havre le 15 de ce mois à bord de son yacht l'*Hirondelle* et s'est rendu à Gosport où des réparations vont être faites à ce bâtiment dans les chantiers de M. Nicholson.

Le séjour de Son Altesse Sérénissime en Angleterre sera de quelque durée.

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnée de Madame la baronne de Biegeleben, dame d'honneur, est arrivée hier soir au Palais de Monaco, venant de Munich.

CATHÉDRALE DE MONACO

SOLENNITÉ DE SAINTE DÉVOTE.

Samedi 26 Janvier.

9 heures et demie du matin. — Grand'Messe dans l'Eglise de Sainte-Dévote, à la Condamine.

6 heures du soir, à la Cathédrale. — Clôture de la Neuvaine.

7 heures et demie du soir. — A l'Eglise de Sainte-Dévote, Chant des Litanies, Hymne et Bénédiction avec les reliques de la Sainte Martyre.

Dimanche 27 Janvier.

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale à laquelle assisteront les Autorités.

2 heures de l'après-midi. — Chant des Litanies, Procession générale avec les Reliques de la Sainte Patronne, présidée par Monseigneur l'Evêque, avec l'intervention des Autorités de la Principauté.

La *Nubiennne*, le yacht de M. Edmond Blanc, est en ce moment dans notre port, venant de Nice.

Ce navire, construit en fer, sort des chantiers de MM. C. Mitchell et C<sup>o</sup>, de Newcastle. Il jauge 470 tonneaux et a 28 hommes d'équipage, commandés par le capitaine Dubern.

Ses dimensions, de l'étrave à l'étambot, sont de 59 m. 50; sa largeur extrême, de 8 m. 25; son tirant d'eau arrière, de 3 m. 65.

Ce yacht est gréé en trois-mâts-barque et fortement voilé; sa machine, du système Compound, de 100 chevaux nominaux, a donné aux essais une vitesse de 12 nœuds; avec le plein de ses soutes, soit 350 tonnes de charbon, il peut soutenir cette marche pendant 30 jours, ce qui lui permet de parcourir plus de 8,600 milles sans relâcher.

La *Nubiennne*, extérieurement comme intérieurement, est l'un des plus grands et des plus beaux yachts qui soient à flot. Ses aménagements, très luxueux, sont du dernier confortable, et pour en donner une idée, il nous suffira de dire que toutes les pièces, même le poste de l'équipage et de dock-house sont chauffées à la vapeur. Huit canons rayés de 7, en acier, rangés sur le pont, permettent à ce yacht de braver les mauvaises rencontres, si, comme on le dit, M. Edmond Blanc entreprend un voyage autour du monde; le célèbre yacht anglais *Sunbeam*, à sir Th. Brassey, qui a fait ce voyage, ne jauge que 565 tonneaux, et il a, sans encombre, parcouru tous les océans; pourquoi la *Nubiennne* ne voguerait-elle pas un jour sur ses traces?

L'espace nous manque pour parler comme il convient de la magnifique soirée théâtrale de samedi dernier. Nous y reviendrons mardi prochain, aujourd'hui enregistrons seulement le grand succès de Mesdames Salla, Novelli et Mansour, MM. Vergnet, Pandolfini et Castelmarty qui ont interprété

d'une façon vraiment remarquable *Un Ballo in Maschera*.

Ce soir, même spectacle.

Samedi, *Fra Diavolo*, avec M<sup>mes</sup> Salla et Novelli. MM. Vergnet, Tecchi, Hettich, Castelmarty, Raguer, et Pasquale.

Jeudi 24 Janvier 1884, à 2 heures 1/2

8<sup>e</sup> CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. ROMÉO ACCURSI

1. Ouverture de *Léonore*..... Beethoven.
2. *Symphonie Romaine*..... Mendelssohn.
3. Ouverture de la *Flûte enchantée*. Mozart.
4. Fragments du ballet d'*Henri VIII*. Saint-Saëns.
5. Rigodon de l'*Epreuve Villageoise*. Grétry.
6. Fête bohème des *Scènes pittoresques*..... Massenet.

Les Compagnies de Paris-Lyon-Méditerranée et du Nord, ayant constaté le succès considérable que le train de luxe « Nice et Rome express » a obtenu dès sa fondation, viennent d'autoriser la compagnie internationale des wagons-lits à doubler ce service dans la partie principale du parcours.

A partir du 23 janvier, un second train de luxe, composé des mêmes éléments, circulera entre Calais et Nice.

Départ de Calais tous les mercredis à 2 h. 36 soir (Londres 10 h. matin).

Départ de Paris P.-L.-M., à 9 h. 30 soir, arrivée à Nice les jeudis, à 3 h. 57 soir.

Départ de Nice tous les vendredis à 1 h. 37 après-midi; arrivée à Paris les samedis à 8 h. matin.

TIR AUX PIGEONS

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

1<sup>er</sup> jour. — Mercredi 16 Janvier

GRANDE POULE D'ESSAI

La première journée des Concours Internationaux, mercredi dernier, a été fort belle. La grande poule d'essai :

UN OBJET D'ART ajouté à une poule de 100 fr. chaque. Le second recevra 25 %; le troisième, 15 % pris sur les entrées; le reste au premier. — 6 pigeons : 2 à 24 mètres; 2 à 26 mètres; 2 à 27 mètres. Barrage à 28 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

avait attiré une soixantaine de tireurs parmi lesquels MM. Heygate, W. Call, le vicomte de Quelen, sir John Willoughby, le prince Doria, lord Westbury, Blake, le baron de Saint-Trivier, Day, le capitaine Tart, le colonel Vernon, de Laroche-foucauld, lord de Clifford, Puissant d'Agimont, de Fontaine, Van Hooibrouck, capitaine Shelley, Kennedy, Halford, Arnaud de Crozals, Sutcliffe, etc. etc.

Le 1<sup>er</sup> prix a été gagné par M. Roberts, tuant 19 sur 19; 2<sup>e</sup>, M. Lafond, 18 sur 19; 3<sup>e</sup>, M. Guidicini 13 sur 14.

Un doublé gagné par M. Hobson a terminé cette intéressante journée sportive.

2<sup>e</sup> jour. — Vendredi 18 Janvier

PRIX D'OUVERTURE

UN OBJET D'ART et 2,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 35 %; le troisième, 25 %; le quatrième, 15 % pris sur les entrées; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

1<sup>er</sup>, M. Lafond, 16 sur 16; 2<sup>e</sup>, M. Hobson, 15 sur 16; 3<sup>e</sup>, M. Pellegrini, 14 sur 15; 4<sup>e</sup>, M. le colonel Vernon, 11 sur 12.

Réunion des plus brillantes. Affluence de spectateurs. — 60 tireurs.

TIR DE LA PRESSE

Samedi a eu lieu à Monte Carlo le tir au sanglier offert toutes les années à la presse par l'administration du Casino de Monte Carlo.

Vingt-neuf tireurs se trouvaient dans le Stand à deux heures.

Quatre prix ont été chaudement disputés.

M. Beauquis de la *Vie Mondaine* a gagné un objet d'art magnifique d'une valeur de 800 fr.

Ont été classés seconds, avec 11 points chacun, MM. Hardy Polday, du *Rabelais*, et Benoît, du *Cri du Peuple*. Ces messieurs ont eu chacun une médaille en vermeil.

M. Félix Gindre, correspondant du *Train Illustré*, et M. Sautereau, de la *Vie Sportive*, sont *ex-æquo*, troisièmes, avec 10 points. Médailles d'argent.

Médailles de bronze à MM. A. de Saint-Albin, du *Figaro*; Dupressoir, du *Gil Blas*, et Maurice de la *Petite France*, quatrièmes avec 9 points.

Venaient ensuite :

MM. Delille (*American Register*); comte de Mirabal (*Triboulet*); William (*Evénement*), 8 points. — MM. H.-G. Bon (*Petit Niçois*); Béon (*Avenir des Alpes-Maritimes*), 7 points. — M. Macevoy fils (*Sporting Life*), 6 points. — M. Karl (*La Lancette*), 5 points. — M. J. de Fontanes (*Monde Élégant*), 4 points. — MM. Vialla (*Télégraphe*); Portehaut (*Anglo-American*); baron de Vaux (*Gil Blas*), 2 points. — MM. Holt (*Sportman*); Cornillet (*Sport*); Hamelin (*France Chevaline*), 1 point. — MM. Macevoy père (*Sporting Life*); Garien (*Phare du Littoral*); H. d'Hassuls (*Presse*); Robinson (*Vérité*); Janssen (*Avenir Commercial*); Dawson (*Continental Gazette*); Montaigut (*Soir*), 0.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jours. — Lundi 21 et Mardi 22 Janvier

GRAND PRIX DU CASINO

UN OBJET D'ART et 20,000 fr., ajoutés à 200 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 2,000 fr. et 25 %; le quatrième, 1,000 fr. et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons: le premier jour, 5 pigeons à 26 mètres; le second, 7 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix, en 1883, reculera de 1 mètre. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

La première journée du Grand Prix du Casino a été, hier, très brillante. 77 tireurs inscrits, parmi lesquels nous remarquons les noms connus de MM. le prince Potenziani, le comte de Château-briand, le prince Doria, le baron Saint-Clair, le vicomte de Quelen, de Dorlodot, le comte de Montecupo, lord Westbury, lord Churston, le baron de Saint-Trivier, le comte de la Rochefoucauld, le capitaine Shelley, lord de Clifford, le colonel Vernon, Guidicini, Roqueville, etc., etc.

Les *shooters* qui ont obtenu hier le maximum de points (cinq pigeons), sont MM. le capitaine Tart; le comte de Montecupo, Sutcliffe, de Dorlodot, Noël, sir W. Call, le comte de la Rochefoucauld, Petrel, lord de Clifford, Williams Stratford et Ribollet.

Le Concours pour le Grand Prix sera continué aujourd'hui.

5<sup>e</sup> jour. — Jeudi 24 Janvier

PRIX DE MONTE CARLO

GRAND HANDICAP LIBRE

UN OBJET D'ART et 3,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 35 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 25 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %; le reste au premier. — 3 pigeons. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours.

6<sup>e</sup> jour. — Samedi 26 Janvier

PRIX DE CONSOLATION

UN OBJET D'ART et 1,000 francs.

(Les conditions de ce Prix seront ultérieurement publiées)

Dans chacun de ces Concours, il ne sera plus fait appel des Tireurs ne se trouvant plus en poule.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — M. Duverdier, inspecteur principal du chemin de fer P.-L.-M., est mort le 14 de ce mois, après une courte maladie.

**Cannes.** — Nous apprenons, dit le *Petit Niçois*, une douloureuse nouvelle. Le frère de M. Louis Casini, directeur du *Nice Artistique*, vient de mourir subitement à Cannes, où il avait établi un commerce qui était entré en pleine prospérité. La mort est venue

avant qu'il ait pu prononcer une seule parole. Il portait sur la tête et sur le corps des blessures qui ont évidemment été faites dans une agression dont il a été victime ; ces blessures ont déterminé une congestion cérébrale à laquelle le malheureux a succombé. Un fait qui prouve que c'est bien à un crime qu'il faut attribuer cette mort subite, c'est qu'on n'a plus trouvé sur M. Cassini ni son portefeuille, ni une bague d'une assez grande valeur qu'il portait toujours.

Nous espérons qu'une enquête fera connaître les détails de ce drame et amènera la découverte des coupables.

**Nice.** — La deuxième journée des Courses a été favorisée jeudi par un temps magnifique qui nous fait regretter chaque jour davantage que le nombre des étrangers ne soit pas plus considérable cette année.

Dans cette deuxième journée ont été courus les prix indiqués par le programme général du Comité des Courses. La foule des habitués de ce genre de distraction s'était rendue en masse sur le turf, où les divers prix ont été vivement disputés par les chevaux des grandes écuries qui se sont fait représenter à Nice cette année.

Voici les résultats :

Le premier prix couru est le **Prix de Monte Carlo**. Huit chevaux se présentent au poteau. Ce sont : *Indiaman*, à M. Macevoy ; *Remember*, à M. P. Dervillé ; *Saint-Ouen*, à M. F. Robinson ; *Argonne*, à M. E. Guilhou ; *Venise*, à M. Camille Blanc ; *Grey-Coat*, à M. F. Robinson ; *Rollon*, à M. H. Macevoy ; *Orchestre*, à M. Duffour.

Le prix est gagné par *Indiaman* ; second, *Grey-Coat* ; troisième, *Argonne*.

Huit chevaux prennent part à la deuxième course de haies (**Prix du Chemin de Fer**). Les favoris étaient : *Nickel*, *Entraîneur*. *Rivale* comptait aussi quelques partisans.

Après une course bien menée, *Rivale*, à M. Dervillé, arrivait première et gagnait *Entraîneur*, à M. Hollon, d'une encolure ; *Docteur*, à M. Hennessy, arrivait troisième.

Sur 19 chevaux, 7 seulement se disputent le **Prix du Cercle Masséna**. *Montagan* et *Invisible* étaient les préférés. A bon droit, cette fois, *Montagan*, à M. Hennery, est arrivé premier ; *Invisible*, à M. Khan, second à une demi-longueur de distance ; enfin, *Cadichon*, à M. Oehlschlaeger, troisième.

— Troisième journée des Courses, dimanche 20 janvier 1884.

Beaucoup plus de monde encore que les deux journées précédentes.

Le **Prix de S. A. S. le Prince de Monaco**, 2,000 fr., est disputé entre cinq chevaux, sur dix-neuf inscrits : *Veinarde*, à M. Camille Blanc ; *Courtisane*, à M. Guilhou ; *Invisible*, à M. Khan ; *Odette II*, à M. R. Hennessy ; *Bagatelle*, à M. Robinson.

Excellent départ avec *Veinarde* en tête. *Odette II* tombe à mi-course ; *Bagatelle* prend la corde et arrive bonne première ; *Courtisane*, deuxième, et *Invisible*, troisième.

**Prix du Var**, 3,000 fr. — Cinq partants sur dix inscrits : *Général Williams*, à M. R. Hennessy ; *Nickel*, à M. Khan ; *Entraîneur*, à M. H. Hollon ; *Rivale*, à M. P. Dervillé ; *Gil Blas*, à M. Crousby.

Au départ, *Général Williams* tient la corde, mais il est bientôt dépassé par *Rivale*, qui arrive première au poteau ; *Nickel*, deuxième, et *Général Williams*, troisième. *Entraîneur*, tombé.

**Grand Prix de Nice**, 10,000 fr. — Sept partants sur trente-cinq engagés : *Halmy*, à M. Oehlschlaeger ; *Saint-Ouen*, à M. Robinson ; *Montagan*, à M. R. Hennessy ; *Argonne*, à M. Guilhou ; *Voisin*, à M. Khan ; *Lili*, à M. Khan ; *Concert*, à M. Duffour.

Après un faux départ, le peloton s'ébranle et passe devant les tribunes après avoir fourni un brillant saut de la rivière : *Halmy* tient la corde qu'il conserve tout le temps et arrive bon premier ; *Saint-Ouen*, deuxième, et *Montagan*, troisième.

Course très bien menée.

**Prix d'Éze**, 3,500 fr. — Sept chevaux se présentent sur dix-sept engagés : *Docteur*, à M. Hennessy ; *Belleme*, à M. Khan ; *Cadichon*, à M. Oehlschlaeger ; *Charmeuse*, à M. W. Canaple ; *Entraîneur*, à M. Hollon ; *Remember*, à M. Dervillé ; *Venise*, à M. Camille Blanc.

Au départ, *Venise* tient la corde qu'elle conserve tout le temps, et arrive première d'une bonne longueur. *Remember*, deuxième, et *Entraîneur*, troisième. *Docteur*, tombé à mi-course.

— Cette après-midi aura lieu, de 2 à 5 heures, si le temps le permet, boulevard Gambetta, l'ascension première du ballon captif de Nice.

**Bordighera.** — Un conducteur d'omnibus, nommé Giuseppe Possano, voulant arrêter ses chevaux qui fuyaient épouvantés, sauta à bas de son véhicule, mais il tomba d'une façon si malheureuse que les roues lui passèrent sur le corps.

Le malheureux est mort quelques heures après. Il laisse une veuve et trois enfants.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Ce n'est pas seulement dans la Principauté que la mort si inattendue du baron de Boyer de Sainte-Suzanne a causé la plus douloureuse émotion : à Paris, l'impression n'a pas été moins vive, et dans les sphères administratives, dans les salons, dans le monde des lettres et des arts, ce n'était partout qu'un concert unanime de grands et légitimes regrets. Ce n'est pas à moi qu'il appartient dans ce journal de retracer la vie si bien et si dignement remplie du regretté Gouverneur Général, de dire ses travaux administratifs, ses œuvres multiples comme écrivain, de rappeler l'affabilité de son accueil, la droiture de son cœur et les grandes qualités de son âme, à la hauteur chez lui de celles de son esprit, je paierai ce tribut à sa mémoire, à Paris même, au nom de l'administration française et des hôtes d'hiver de la Principauté : ici, je ne puis que noter l'écho considérable rencontré en France par le deuil qui frappe Monaco et constater en même temps combien ce concert unanime d'éloges et de regrets est un hommage éclatant de plus pour la haute sagesse et la perspicacité infaillible du Souverain auguste qui avait su appeler dans ses Conseils un homme capable de susciter autour de son cercueil un tel concours de douloureuses sympathies.

Les coups de foudre de la mort ne se sont pas manifestés, hélas ! que sur les bords de la Méditerranée ; à Paris, ils ont frappé deux grandes existences qu'on croyait encore pleines de jours prospères : le marquis de Saint-Sauveur et le général comte Aymard de Clermont-Tonnerre.

Le marquis Paul de Saint-Sauveur était un de nos sportsmen les plus appréciés, et son écurie de courses figurait parmi les mieux cotées. Sorti de Saint-Cyr en 1859, M. de Saint-Sauveur servit d'abord comme sous-lieutenant au 9<sup>me</sup> dragons.

C'est à cette époque et pendant son séjour à Saumur que se révélèrent ses remarquables qualités dans l'art de l'équitation. Il fit partie de cette brillante pléiade de jeunes officiers qui avaient nom Talon, de Lignières, de Gallifet, de Cossette, d'Evry, de Waru, Murat, de Lauriston, de Saint-Roman, et qui affrontaient, pour s'amuser, dans des steeple-chases res-

tés célèbres, des dangers qui étaient pour eux comme un entraînement aux grandes émotions de la guerre.

Ces dangers ne suffirent pas à M. de Saint-Sauveur. Il partit pour l'Algérie en 1864, et c'est sous l'uniforme des chasseurs d'Afrique qu'il conquit sa croix et son grade de capitaine. De là, on le retrouve au Mexique en qualité d'aide de camp du général Castelnau, et enfin la guerre de 1870 le trouve officier d'ordonnance du général du Barrail.

Son frère Jules avait été tué à Reischoffen. Resté seul pour consoler sa mère, M. de Saint-Sauveur déposa son épée et se maria à M<sup>lle</sup> de Biron, fille du marquis, qu'il laisse veuve aujourd'hui avec cinq enfants.

Le général de Clermont-Tonnerre était frère du duc et né en 1827. De son mariage avec M<sup>lle</sup> de la Tour-du-Pin-Chambly il laisse quatre enfants, et sa mort met en deuil nombre de maisons du faubourg Saint-Germain.

Seigneurs de la baronnie libre et souverain de Clermont en Dauphiné, les Clermont-Tonnerre ont leur filiation suivie depuis 1080. Ils ont fourni des combattants aux guerres saintes, un maréchal de France, un cardinal, des archevêques et des évêques, un grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et de l'ordre de Saint-Lazare, des chevaliers du Saint-Esprit, etc. Ils ont pour devise cette affirmation superbe : *Etiam si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo*, qui n'est malheureusement plus guère un programme à l'ordre de la généralité par le temps d'insouciance et de palinodie où nous nous agitions.

La réception de M. Edouard Pailleron à l'Académie française a tenu toutes les promesses qu'on s'en faisait. L'auteur du *Monde où l'on s'ennuie* et de tant d'autres charmantes comédies n'a pas eu moins de succès sous la coupole du Palais Mazarin que devant la rampe. Son éloge de Charles Blanc fourmille de passages spirituels, de portraits bien tracés, d'appréciations fines et piquantes. M. Camille Rousset a répondu au nouvel académicien en termes excellents et qui ont été également fort goûtés. Voilà une bonne séance à l'ordre du mémorial de l'Académie. C'est Victor Hugo, toujours très vert, qui était un des parrains de M. Pailleron, l'autre était M. Gaston Boissier, remplaçant M. Augier, victime de la grippe. C'est la goutte, elle, qui avait éloigné le duc d'Aumale de l'Académie, dont il est un des membres les plus assidus. Pour être immortels, vous le voyez, on n'en est pas moins soumis aux petites misères des simples humains !...

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 Janvier 1884.

NICE, yacht à vap. <i>Rosalie</i> , fr., c. Donnou,	passagers.
ID. vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Ferré,	id.
ID. brick-goëlette, <i>Giulia</i> , ital., c. Marcenaro,	sur lest.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Palmaro,	vin.

Departs du 14 au 20 janvier 1884.

NICE, yacht à vapeur, <i>Rosalie</i> , fr., c. Donnou,	passagers.
ID. vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Ferré,	id.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	sur lest.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
VENTIMIGLIA, brick-goël., <i>Giulia</i> , fr., c. Marcenaro,	fûts vides.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco, 1884

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
	14	768.7	768.1	768.3	768.1	768.3	9.2	12. »	10.8	8.3				9. »	53	S O	beau		
15	64.9	63.6	63.4	63.6	64.4	9. »	11.4	10.4	8. »	8.3	74	calme	id.						
16	67.9	68. »	67.7	68.5	69.4	10. »	13.6	12.1	9.3	9.5	65	S O faible	voilé						
17	70.2	69.8	69.7	69.6	70. »	9.8	12.9	12. »	11.7	10.5	83	S O	beau, soir voilé						
18	71. »	71.4	71. »	71.4	72. »	10.5	13.2	11.3	8.8	8.2	74	S O faible, calme	beau						
19	73.7	74.2	74.1	74.1	74.6	10.6	13.2	11.8	9.1	8.2	76	S E faible	id.						
20	74.9	74. »	72.2	72.3	72.3	9.3	12.8	11.3	8.3	8.3	81	S faible	très beau						
DATES											14	15	16	17	18	19	20		
Températures extrêmes											Maxima	12.5	11.9	14. »	13. »	13.9	13.7	13.2	
											Minima	5.6	6.1	6.4	7. »	6.6	6.7	6.2	

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>